

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/8501\*  
25 mars 1968  
FRANCAIS  
ORIGINAL : RUSSE

LETTRE DATER DU 25 MARS 1968, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE  
REPRESENTANT PERMANENT DE LA MONGOLIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES  
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de transmettre par la présente lettre un message de M. JAMBANGUYN SAMBOU, président du Présidium du Grand Khoural populaire de la République populaire de Mongolie, daté du 25 mars 1968 et adressé à Son Altesse le roi Hussein de Jordanie, message qui traite de la nouvelle violation par les milieux dirigeants israéliens de la décision du Conseil de sécurité des Nations Unies relative au cessez-le-feu au Moyen-Orient.

En soumettant ces faits à votre attention, je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de ce message en tant que document de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le représentant permanent de la  
République populaire de Mongolie  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) JHAMBALYN BANZAR

\* Egalement publié sous la cote A/7078.

A Son Altesse Royale Hussein Ibn Tallal  
Amman

Votre Altesse,

Ayant appris avec une indignation profonde la nouvelle attaque barbare de la soldatesque israélienne contre la Jordanie et la violation flagrante de la décision du Conseil de sécurité des Nations Unies relative au cessez-le-feu au Moyen-Orient, le Gouvernement de la République populaire de Mongolie et le peuple mongol tout entier condamnent fermement les actions criminelles des milieux dirigeants israéliens et de leurs protecteurs impérialistes, qu'ils considèrent comme un défi impudent à l'adresse des peuples des pays arabes et de toutes les forces de paix.

D'ordre de mon gouvernement, je vous exprime la solidarité sincère du peuple mongol avec le peuple jordanien et sa profonde sympathie pour ceux qui ont souffert de cette nouvelle agression.

Je profite de cette occasion pour vous donner l'assurance que le peuple mongol et son gouvernement continueront, comme par le passé, à soutenir la lutte légitime des peuples arabes pour la défense de leur liberté et de leur indépendance, le rétablissement de la paix et le règlement de la situation politique au Moyen-Orient.

Le Gouvernement de la République populaire de Mongolie demande résolument aux milieux dirigeants israéliens de mettre immédiatement fin à la nouvelle agression et d'exécuter sans objection aucune les décisions contenues dans la résolution du 22 novembre 1967 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

J'ai la certitude que la lutte des peuples de la Jordanie et autres pays arabes contre l'impérialisme et l'agression sera couronnée de succès et constituera une importante contribution à la tâche commune de consolidation de la paix dans le monde.

Je prie Votre Altesse d'agréer l'expression de mon profond respect.

Le Président du Présidium du Grand Khourai  
populaire de la République populaire de  
Mongolie,

JAMSRANGUYIN SAMBU

Oulan-Bator, 23 mars 1968

